L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 DECEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 91, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année (avance)..... $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année, d'avance,..... 4
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, trois semaines avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion; et cinquante centins pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et doivent être payées en conséquence de cette disposition.

Le prix des avis publiés pour moins de trois mois sera annoncé qu'au moment de leur insertion.

Prix de convoi funèbre, ou de service de Requiem, une piastre.

Adresse du Journal:
L'Abeille,
Nouvelle-Orléans.

POUR ST. JEAN CIVILLE AU TAKAPAS, via Atchafalaya, le beau steamboat nouveau DATE-VILLE, capt. S. P. Greville, partira pour le port ci-dessus ou toute autre destination, mercredi ou dimanche, 31 décembre, à 4 heures de l'après-midi. Il prendra du fret et des passagers pour Nouvelle Iberie, Franklin et tous les ports intermédiaires ou la route. Pour plus de détails s'adresser à bord ou à

30 déc — JOHN HAIL, 1 Front Levée.

PAQUEBOT RÉGULIER POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur NATHAN HALL, capitaine Bryant, partira régulièrement tous les mercredis, à midi précis, pour ce port et tous les intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans le mercredi 31 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à

LAFOREST & SQUIRES, Vieille Levée,
ou à THOMAS MARTIN, 37 Tchoupitoulas.

LE CANADIAN HALL, cet excellent steamboat, va partir pour Red-River, et est bien connu pour ses belles dispositions à l'avance. Il ne prendra que peu de fret, mais il a de bonnes places et est bien convenable pour ces saisons de l'année. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine

30 déc — JAMES T. WOODRUFF, 90 Canap.

POUR VOYAGE PAR SEMAINE.—Le steamer FAME, capt. C. Northup, partira positivement de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures A. M., et de la Balise tous les mercredis à 10 heures A. M., et sera de retour à la Nouvelle-Orléans le même soir.

Pour la Passe à 8½ heures précises de la N. Orléans tous les mercredis à 10 heures, et sera de retour le jeudi soir.

M. Jacques Lafore informe les propriétaires et négociants que cet excellent steamer est prêt à recevoir son fret à bord de leurs embarcations.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

1er déc — JACQUES LAFORE, 5, Vieille Levée.

ARRANGEMENT POUR HIVER.
BATEAUX A VAPEUR PORTANT LE MALE,
POUR BARATARIA.
Le Bateau à vapeur BRILLANT, capitaine Hunt, jaugeant de 85 Nouvelle-Orléans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, sur Terre-aux-Bœufs et les ports intermédiaires. A son retour le Brillant touchera aux mêmes ports et arrivera à la Nouvelle-Orléans le lundi et le mercredi matin.

Le Bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort-Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sandy tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin.

Prix de passage pour chacun des bateaux de Barataria ou de Fort-Adams $5
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
MILLER, HEWLET & CO.,
2 déc — 28, Tchoupitoulas.

Nouveaux arrangements pris par le Bateau à vapeur HELEN.
(SORTANT DU CANAL PAR SEMAINE.)
POUR LA BALISE.—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira régulièrement tous les samedis à 10 heures, sans aucune interruption, pour la Balise, et partant de la Balise le dimanche matin à 10 heures, arrivera à la Nouvelle-Orléans le même jour à 4 heures après-midi.

POUR LA PASSE A LA HACHE.—Partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundis à 4 heures de matin pour la Passe à la Hache, et sera de retour le jeudi matin de bonne heure.

Par ce nouvel arrangement les passagers allant à la Balise y arriveront dans la matinée du samedi, au lieu d'y arriver le dimanche comme avant.

Les passagers pour et la marchandise de THELEN, sont priés de prendre à bord de leur navire bateau tandis les chaloupes.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
ROBERT MILLER,
24 déc — 82, Vieille Levée.

POUR BATON-ROUGE.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine A. M. Scott, fera prochain voyage régulier entre la Nouvelle-Orléans, ses magasins à flot et les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans vendredi matin, 26 décembre, à 10 heures du matin, et de Baton-Rouge le dimanche, 28 heures du matin, et ainsi de suite régulièrement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JAMES F. WOODRUFF,
23 déc — 90 Canap.

POUR BOSTON.—La barque BRAVERA, capitaine Rogers, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE,
27 déc — 93 Commerce.

POUR BOSTON.—Cette belle barque bien connue, capitaine Wm. Barnard, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
MILLER & BARNELL,
27 déc — 28, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON.—Barque de première classe, le superbe paquebot STRARO, capitaine Sheaff, partira régulièrement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
RICKER & PEARSON,
27 déc — 82 Canap.

POUR BOSTON.—Barque de première classe, le superbe paquebot ZEBRA, sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
RICKER & PEARSON,
27 déc — 82 Canap.

POUR BOSTON.—Le steamer T. W. SEARS, capitaine Crowell, va partir plus tôt que prévu. Il a une partie de son fret retenue, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE, 93 Commerce.

POUR BOSTON.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE,
23 déc — 93, rue de la Commerce.

POUR LE HAVRE.—Le navire français de première classe, LE SAULIANT, capitaine Durand, jaugeant 600 tx., a presque tout son fret ou passage, peu d'entre eux étant fait depuis, un bon navire, et bien connu comme l'un des meilleurs voiliers de son tonnage. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
DUBOIS & BRAMER,
5 déc — 110 rue Conti.
ou à JENKINS & TIGER, rue Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire français, CAPITAINE MAGNOL, capitaine Gros, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou affrétement, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE,
23 déc — 93, rue de la Commerce.

POUR BORDEAUX.—Le navire français de première classe, LE SAULIANT, capitaine Durand, jaugeant 600 tx., a presque tout son fret ou passage, peu d'entre eux étant fait depuis, un bon navire, et bien connu comme l'un des meilleurs voiliers de son tonnage. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
DUBOIS & BRAMER,
5 déc — 110 rue Conti.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DE WINTON, capitaine Robertson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. GALE,
24 déc — 93, Commerce.

POUR LIVERPOOL.—Le navire HOPE, capitaine Foster, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton, ou peu de chose, s'adresser à
J. H. GALE,
24 déc — 93, Commerce.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DEVONSHIRE, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton, ou peu de chose, s'adresser à
J. H. GALE,
24 déc — 93, Commerce.

WILLIAM DAVIDSON & Co., ayant reçu et en commission des marchandises, No. 31, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

F. T. BIENVENU, Chirurgien-Dentiste, Ingénieur des ponts et Constructeur Hydraulique, Membre de l'Institut Historique (Paris), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, a transféré son cabinet de Chartres à la rue Royale, No. 104, entre Conti et St. Louis.

A. & W. HAMBARZIN, Marchands Tailleurs, No. 54, rue du Chartres, tiennent un assortissement général de Marchandises de l'intérieur, et d'Habillements confectionnés à Paris, ainsi qu'un assortissement d'Articles pour le Militaire.

DENAVANGES aussi fabricant des Imprimatures de Peinture, autres produits d'immenses en Hawre et Anvers.
40 déc — 10, Balise Maison, entr. Royale et Chartres.

DEVaynes ouvert faites une consignation à nos amis de Boston, New York, Philadelphie et Mobile.
28 nov — PUBLICE & BRO., 55 Canap.

AVANCES.—Les soussignés feront des avances libérales au comptant, sur marchandises de sucre, mélasses, café etc., Rites & Ave. H. Buchanan, à Lobdaville, ou à Agents à Buchanan, à Mr. Louis, ou à
GEO. & ROBERT BUCHANAN & Co.,
9 déc — 64 Tchoupitoulas.

ALFRED BOISSEAU,
PEINTRE EN PORTRAIT,
DEVIENT respectueusement ses soins et la public en général, qu'un atelier est ouvert tous les jours de midi, Chartres, entre Royale, No. 104, entre Conti et St. Louis.

A LOUER.—Une belle MAISON DE CAMPAGNE et ses dépendances, avec trois arpens de terre face au rivière, et bien connue comme l'ancienne résidence de feu Pierre Crozier, situés à trois milles au-dessus de la ville, sur la droite du fleuve. Pour plus amples renseignemens et les conditions, qui seront libérales, s'adresser à
D. & A. SOULIE, 48, rue Conti.
10 déc — 4me

A LOUER.—(Possession devant être donnée le 1 Janvier.) La maison de magasin No 10, rue du Canal. Entrée par la rue Chartres. On la loue à des conditions à la portée de tous. S'adresser en toute hâte à
30 déc — J. GARTHWAIT, PAYAN & Co, 31, Canal.

POUR NEW-YORK.—Le navire WASHINGTON, capitaine Wm. Halladay, ayant une partie de son chargement engagé et devant compléter son fret dans quelques jours, partira sous peu. Pour le balance du fret ou autre passage, apply à Bossu nouvellement, s'adresser à bord, sinon sur le journée aux logeurs, ou à
J. W. STANTON & Co.,
30 déc — Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Le navire WASHINGTON, capitaine Wm. Halladay, ayant une partie de son chargement engagé et devant compléter son fret dans quelques jours, partira sous peu. Pour le balance du fret ou autre passage, apply à Bossu nouvellement, s'adresser à bord, sinon sur le journée aux logeurs, ou à
J. W. STANTON & Co.,
30 déc — Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR MOBILE.—Le bateau à vapeur NATHAN HALL, capitaine Bryant, partira régulièrement pour ce port et tous les intermédiaires, le mardi 30 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, à bord de la Havana, ou à
JAMES F. WOODRUFF,
30 déc — 90 Canap.

POUR BOSTON.—La barque BRILLANT, capitaine Hunt, jaugeant de 85 Nouvelle-Orléans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, sur Terre-aux-Bœufs et les ports intermédiaires. A son retour le Brillant touchera aux mêmes ports et arrivera à la Nouvelle-Orléans le lundi et le mercredi matin.

Le Bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort-Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sandy tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin.

Prix de passage pour chacun des bateaux de Barataria ou de Fort-Adams $5
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
MILLER & BARNELL,
23 déc — 28, Tchoupitoulas.

Nouveaux arrangements pris par le Bateau à vapeur HELEN.
(SORTANT DU CANAL PAR SEMAINE.)
POUR LA BALISE.—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira régulièrement tous les samedis à 10 heures, sans aucune interruption, pour la Balise, et partant de la Balise le dimanche matin à 10 heures, arrivera à la Nouvelle-Orléans le même jour à 4 heures après-midi.

POUR LA PASSE A LA HACHE.—Partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundis à 4 heures de matin pour la Passe à la Hache, et sera de retour le jeudi matin de bonne heure.

Par ce nouvel arrangement les passagers allant à la Balise y arriveront dans la matinée du samedi, au lieu d'y arriver le dimanche comme avant.

Les passagers pour et la marchandise de THELEN, sont priés de prendre à bord de leur navire bateau tandis les chaloupes.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
ROBERT MILLER,
23 déc — 82, Vieille Levée.

POUR BATON-ROUGE.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine A. M. Scott, fera prochain voyage régulier entre la Nouvelle-Orléans, ses magasins à flot et les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans vendredi matin, 26 décembre, à 10 heures du matin, et de Baton-Rouge le dimanche, 28 heures du matin, et ainsi de suite régulièrement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
JAMES F. WOODRUFF,
23 déc — 90 Canap.

POUR BOSTON.—Barque de première classe, le superbe paquebot STRARO, capitaine Sheaff, partira régulièrement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
RICKER & PEARSON,
27 déc — 82 Canap.

POUR BOSTON.—Barque de première classe, le superbe paquebot ZEBRA, sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
RICKER & PEARSON,
27 déc — 82 Canap.

POUR BOSTON.—Le steamer T. W. SEARS, capitaine Crowell, va partir plus tôt que prévu. Il a une partie de son fret retenue, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE, 93 Commerce.

POUR BOSTON.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE,
23 déc — 93, Commerce.

POUR LE HAVRE.—Le navire AMAGNOL, capitaine Gros, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou affrétement, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE,
23 déc — 93, rue de la Commerce.

POUR BORDEAUX.—Le navire français de première classe, LE SAULIANT, capitaine Durand, jaugeant 600 tx., a presque tout son fret ou passage, peu d'entre eux étant fait depuis, un bon navire, et bien connu comme l'un des meilleurs voiliers de son tonnage. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
DUBOIS & BRAMER,
5 déc — 110 rue Conti.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DE WINTON, capitaine Robertson, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton, ou peu de chose, s'adresser à
J. H. GALE,
24 déc — 93, Commerce.

POUR LIVERPOOL.—Le navire HOPE, capitaine Foster, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton, ou peu de chose, s'adresser à
J. H. GALE,
24 déc — 93, Commerce.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DEVONSHIRE, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton, ou peu de chose, s'adresser à
J. H. GALE,
24 déc — 93, Commerce.

WILLIAM DAVIDSON & Co., ayant reçu et en commission des marchandises, No. 31, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

F. T. BIENVENU, Chirurgien-Dentiste, Ingénieur des ponts et Constructeur Hydraulique, Membre de l'Institut Historique (Paris), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, a transféré son cabinet de Chartres à la rue Royale, No. 104, entre Conti et St. Louis.

A. & W. HAMBARZIN, Marchands Tailleurs, No. 54, rue du Chartres, tiennent un assortissement général de Marchandises de l'intérieur, et d'Habillements confectionnés à Paris, ainsi qu'un assortissement d'Articles pour le Militaire.

DENAVANGES aussi fabricant des Imprimatures de Peinture, autres produits d'immenses en Hawre et Anvers.
40 déc — 10, Balise Maison, entr. Royale et Chartres.

DEVaynes ouvert faites une consignation à nos amis de Boston, New York, Philadelphie et Mobile.
28 nov — PUBLICE & BRO., 55 Canap.

AVANCES.—Les soussignés feront des avances libérales au comptant, sur marchandises de sucre, mélasses, café etc., Rites & Ave. H. Buchanan, à Lobdaville, ou à Agents à Buchanan, à Mr. Louis, ou à
GEO. & ROBERT BUCHANAN & Co.,
9 déc — 64 Tchoupitoulas.

ALFRED BOISSEAU,
PEINTRE EN PORTRAIT,
DEVIENT respectueusement ses soins et la public en général, qu'un atelier est ouvert tous les jours de midi, Chartres, entre Royale, No. 104, entre Conti et St. Louis.

A LOUER.—Une belle MAISON DE CAMPAGNE et ses dépendances, avec trois arpens de terre face au rivière, et bien connue comme l'ancienne résidence de feu Pierre Crozier, situés à trois milles au-dessus de la ville, sur la droite du fleuve. Pour plus amples renseignemens et les conditions, qui seront libérales, s'adresser à
D. & A. SOULIE, 48, rue Conti.
10 déc — 4me

A LOUER.—(Possession devant être donnée le 1 Janvier.) La maison de magasin No 10, rue du Canal. Entrée par la rue Chartres. On la loue à des conditions à la portée de tous. S'adresser en toute hâte à
30 déc — J. GARTHWAIT, PAYAN & Co, 31, Canal.

NOUVELLE-ORLEANS;
MARDI MATIN, 30 DECEMBRE 1845.

POUR GOUVERNEUR:
WILLIAM DENUYS,
POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
EDWARD SPARROW.

POUR SÉNATEURS:
D. F. BURTHE, JOSEPH PREAUX,
RANDELL HUNT, THEO. GARDERE.

POUR LA CHAMBRE DES REPRESENTANS.

PREMIER DISTRICT.
DANIEL RYHNE, J. W. SMITH.
SECOND DISTRICT.
J. B. WALTON, HENRY LATHROP
TROISIEME DISTRICT.
T. G. HUNT, M. LAVERTY.
QUATRIEME DISTRICT.
TH. ZACHARIE, HENRY D. OGDEN.
W. W. FAIRFAX.
CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENIT, NICOLAS GUILLIE,
VICTOR RUTTER.
SIXIEME DISTRICT.
ARMAND PILIE, JOHN WATKINS.
SEPTIEME DISTRICT.
JULES CASSARD, B. BEAUREGARD,
HUITIEME DISTRICT.
OCTAVE LEBLANC.
NEUVIEME DISTRICT.
WM. C. C. CLAIBORNE.

OFFICIEL.

17 AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine (du 1er Janvier 1846) de tous les avis ordonnés dans l'acte du 10 mars 1845, au profit de LUCIEN PLANTRY pour chaque avis qui sera par chaque publication, et dans chaque langue.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1845.

WM. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
HOFF. C. NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

Les ordonnances du général Duncan ont changé pour humanité, dernièrement, plusieurs de ses croyances religieuses. Ce fait se trouve maintenant dans une correspondance reçue au bureau de Tropic. Un vent en conséquence de publié en porte, dans les paroisses du nord de l'Etat, où les professions sont en majorité, et Alcorn à chaque volant : " vous ne pouvez pas dominer votre vote au général De Buys, attendu qu'il est catholique!"

Il faut, en effet, un certain temps, être bien effrayé de sa puissance pour avoir recours à de pareils moyens.

Dernièrement on lui faisait un crime d'être créole, et aujourd'hui créole d'origine française; maintenant on lui fait un crime d'être catholique. Il y a progrès comme on voit.

Donc, suivant ces messieurs, la première condition pour devenir gouverneur de l'Etat de la Louisiane serait de n'appartenir pas à l'ancienne population : la seconde serait de n'être pas catholique! Un seul mot nous dira déjà arrivés ce point!

N'est-il pas surtout déplorable de faire descendre ainsi la religion dans l'arène des passions politiques? N'est-ce pas une indigne profanation! Parce que le général De Buys est catholique, comme l'étaient ses pères, est-ce une raison pour l'empêcher d'arriver au poste de gouverneur? Nous espérons que le public flétrira ces coupables menées et qu'il s'empressera d'en tendre le brandon de discorde que des hommes imprudents ont lancé au milieu de la société.

M. le docteur Natali nous écrit pour déclarer qu'en effet il n'est point citoyen naturalisé, voulant, ayant, d'adopter une nouvelle patrie, en comprendre parfaitement les institutions. Si, en attendant, il s'est exilé de la politique américaine, c'est par goût, par besoin. Il repousse d'ailleurs Pidée qu'on lui prête de se poser comme chef de ses compatriotes. Il est seulement fier de la confiance qu'un grand nombre d'entre eux lui témoignent. Le temps d'espérer nous prive du plaisir de publier intégralement cette lettre dont nous reproduisons, d'ailleurs, les principales idées dans ces quelques lignes.

OREGON.

De quoi entretenir nos lecteurs! sinon de ce qui fait l'objet de la préoccupation universelle, de l'affaire de l'Oregon. La position des Etats-Unis se dessine chaque jour plus nettement : les républicains qui ont, pour but de mettre le pays en état de défense ont été adoptées à l'unanimité; celles qui doivent amener par la cessation de l'occupation conjointe exercer un terminer en faisant la plénitude des armes américaines, auront leur voie et ne seront sans doute pas moins long ascendant que les premières. Il semble donc qu'avant de se créer partis pour et contre, de raisonner pour ou contre l'Angleterre, il est au moins prudent de se préparer à l'éventualité la plus fâcheuse. Les dispositions de l'Angleterre sont-elles les mêmes? Si nous avons la funeste prophétie dont certains de nos compatriotes est douée, sans doute, nous inscrions le peuple anglais comme un peuple ennemi, et nous prendrions nos mesures en conséquence. Mais, jusqu'à ce que nous ayons la preuve matérielle, positive de cette déclaration, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les hommes d'Etat anglais, qui ont tant d'intérêt à ne pas nous pousser à bout, ne se laisseront pas entraîner par quelques journaux, quelques orateurs, à une guerre qui, quelle que fût son issue, serait désastreuse pour les deux nations.

Ce n'est pas, d'ailleurs, être bien effrayé de sa puissance que de vouloir, à tout propos, la faire sonner si haut. Nous ne sommes pas, nous, de ceux qui croient que la force est toujours du côté du droit, et nous ne pensons pas que la guerre soit le moyen le plus sûr de faire triompher la justice. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui, à propos de tout, font appel à la force brutale, et nous ne pensons pas que la force brutale soit le moyen le plus sûr de faire triompher la justice. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui, à propos de tout, font appel à la force brutale, et nous ne pensons pas que la force brutale soit le moyen le plus sûr de faire triompher la justice.

Chronique Locale.

COUR CRIMINELLE.—Lucien A. Adams, accusé d'escroquerie, a été renvoyé de la plainte, les poursuites avant été abandonnées.

Frédérick Ernest F. Villebonne, accusé d'avoir volé du sucre sur la plantation, est condamné pour extinction de la lettre de leur acte d'accusation et plaidé non coupable.

James Murphy, accusé d'avoir menacé Henry Frigée, a été mis en accusation, et Adolf Meade, qui a rien en prison depuis un mois pour tapage, vient d'être mis en liberté.

COUR DE RÉGIONS GÉNÉRAL.—Cinq matelots appartenant au bark *Empereur*, remplaçassaient dernièrement l'accusation d'avoir battu Antoine Cotta. Ils ont été envoyés devant la Cour Criminelle.

Un de ces hommes nommé de nom était Antoine Cotta, a déclaré avoir volé trois cahiers cigarettes—deux mille—dernièrement à quelqu'un.

Un jeune chasseur, voyant un rat de la matinée et revenant l'oreille basse, sachet bien de tuer un canard qui se promenait tranquillement dans la cour du voisin. Aussitôt, dit-il, décidé de gagner $1 d'amende. Jugement pris cher qu'il ne l'aurait payé au marché.

FÉLICITÉ.—Un nommé John McIlhenny, irlandais de naissance, vient de commettre un crime sur son propre enfant, avec des circonstances révoltantes. McIlhenny habite la paroisse Saint-Bernard. Hier matin il prenait son déjeuner, et la victime de son barbarie est un enfant de quatre ans. Le père de ces mots, McIlhenny, tranquillement est allé prendre son fusil, et, sans proférer une parole, il a tiré sur son enfant, qui est mort sur le coup. Les voisins, attirés par le bruit de la détonation, sont accourus, et ont trouvé le malheureux père assis auprès de son enfant, qu'il pleurait amèrement. Il a déclaré lui-même qu'il l'avait tué parce qu'il était méchant. Il a été mis en prison.

Un jeune homme s'approchait de la rivière, entièrement à la recherche d'un bateau